

CHEMINOTS

comité central  
du groupe public  
ferroviaire

# TOUS POUR UN 3 POUR CENT



*Je suis pour !*  
le développement des  
activités sociales et  
culturelles



Impression : Rivet Presse Edition

COMITOW  
COMITÉ CENTRAL  
GROUPE PUBLIC  
FERROVIAIRE

Découpez la partie basse de ce document,  
remplissez au dos et glissez-le dans l'urne  
à votre disposition.

- ✓ **3 % de la masse salariale pour les actifs au lieu de 1,721 % actuellement.**
- ✓ **1 % de la masse salariale pour les retraités au lieu de 0 % actuellement.**
- ✓ **L'augmentation de l'enveloppe travaux.**
- ✓ **L'augmentation de la contribution supplémentaire restauration.**



La dotation actuelle de 1,721 % de la masse salariale attribuée par la SNCF pour le financement des activités sociales et culturelles (ASC) ne permet pas de répondre aux besoins de toutes les cheminotes et tous les cheminots.

Les activités sociales sont les seuls moments où la famille cheminote prend tout son sens, qu'elles soient locales, via vos CASI, ou nationales, via le CCGPF. Malgré la mutualisation des moyens et une bonne gestion par vos élus, ce manque de financement de l'entreprise limite nos activités.

**C'est pourquoi les élus du CCGPF et l'ensemble des sociétés d'agents vous proposent de s'engager en signant cette pétition pour gagner l'augmentation de la dotation.**

L'accès aux vacances pour toutes et tous deviendra une réalité ! L'accès à la lecture, à la culture, à la pratique sportive et aux loisirs également !

Cette augmentation permettra de répondre favorablement à toutes les cheminotes et tous les cheminots en augmentant nos capacités d'accueil pendant les vacances scolaires !

Nous pourrions également proposer plus de thématiques et d'activités aux jeunes pendant nos séjours enfance jeunesse.

Les retraités bénéficient de toutes les activités sociales : c'est un choix politique de justice sociale bien que la SNCF ne donne aucune contribution.

Nous pourrions amplifier la promotion de la lecture et des activités culturelles indispensables à l'émancipation et l'épanouissement personnel.

L'augmentation de la dotation permettra aussi le développement des activités et actions de solidarité de nos sociétés d'agents en lien avec les aspirations des cheminots et des cheminotes.

Notre patrimoine est essentiel dans notre conception des ASC. C'est pourquoi il doit être entretenu et amélioré. Ce patrimoine, c'est le vôtre, et pourtant l'enveloppe travaux actuelle ne permet de réaliser qu'un tiers des besoins par an pour son entretien et sa rénovation.

La restauration d'entreprise, gérée en proximité par les CASI, ne doit pas rogner sur le budget des ASC. L'entreprise doit prendre à sa charge le personnel et les énergies pour que les cheminotes et les cheminots ne paient que ce qu'ils ont dans leur assiette.

**Je suis pour**

**le développement des activités  
sociales et culturelles**

## CARTE PÉTITION

Nom-Prénom

Courriel

Numéro de CP

Signature

☐

Je souhaite recevoir des  
communications du CCGPF (cocher la case)